

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

21 rue Béranger
75003 PARIS

Tél. : 01 49 96 66 66

Fax : 01 49 96 66 69

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

« Réforme du lycée » :

Il faut des mesures simples et des intentions claires qui s'appuient sur la responsabilité des établissements.

Le chef de l'Etat vient d'annoncer les grandes lignes de la réforme envisagée pour les lycées généraux et technologiques. Son propos reprend largement les réflexions et les recommandations faites depuis une dizaine d'années et, tout dernièrement par le rapport que lui a remis Richard Descoings.

Le SNPDEN avait favorablement accueilli ce rapport, en particulier pour sa méthodologie et son insistance sur les conditions favorables au changement, trop souvent négligées. Il avait écrit en ce sens à Luc Chatel. C'est pourquoi, la mise en valeur de la responsabilité et de l'autonomie des établissements, la réunion des conditions qui les permettent, seraient accueillies avec satisfaction par le SNPDEN. Les deux heures d'accompagnement amorcent ce mouvement nécessaire si elles sont effectivement un moment de créativité et d'individualisation laissé à la disposition des acteurs locaux.

Les autres mesures sont, à ce stade, des perspectives encore très générales qui rejoignent potentiellement sur de nombreux points les analyses faites par le SNPDEN comme sur le « droit à l'erreur », la valorisation de la filière technologique, l'importance de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et dans l'équilibre des séries, une approche renouvelée de l'orientation ou une lutte réaliste contre le doublement.

En revanche, le SNPDEN regrette que la question du baccalauréat soit éludée alors qu'elle est l'interface centrale entre l'enseignement secondaire et supérieur et que l'articulation des enseignements du lycée avec le socle commun soit peu abordée.

L'étape de concertation qui s'ouvre maintenant est cruciale et c'est à son terme qu'une appréciation pourra être pleinement portée sur la réforme annoncée. En effet, le SNPDEN rappelle que ce sont les conditions pratiques et concrètes de mise en œuvre qui en assureront le succès ou en provoqueront l'échec : la simplicité des mesures et la clarté des intentions sont les premières conditions de la réussite d'une réforme qui se fera dans et par les établissements.

Paris, le 13 octobre 2009

Philippe Tournier, Secrétaire général.

Contact presse : Patrick CAMBIER - 01.49.96.66.67